

## Inscription à la **Maîtrise du Pays de Gex** pour la saison 2011-2012 (un formulaire par famille)

| Nom  | Prénom | Né le | Cotisation |
|--|--------|-------|------------|
| 1  |        | / /   | 150 €      |
| 2  |        | / /   | 110 €      |
| 3  |        | / /   | 110 €      |
| 4  |        | / /   | 110 €      |
| La cotisation est réduite de 40€ dès le deuxième membre inscrit. Elle ne prend pas en compte l'achat de partitions ni les éventuels stages et formations proposés. |        |       | €          |

|        |          |    |
|--------|----------|----|
| Rue    | Ville    | CP |
| ☎ fixe | ☎ mobile |    |
| @ mail |          |    |

### Informations Générales

Les répétitions ont lieu les jeudis de 20 à 22 heures, Salle de la batterie-fanfare, MJC de Gex  
La Maîtrise du Pays de Gex fonctionne pendant l'année scolaire. Les vacances sont celles des collèges de la zone A.

L'adhésion est validée par la signature de la feuille d'inscription. Le règlement intervient le jour de l'inscription, un paiement en 3 échéances pouvant être envisagé. L'inscription ne sera prise en considération qu'après le paiement de la cotisation. Toute année commencée est due (sans possibilité de remboursements après avoir commencé les cours).

Dans un souci de progression vocale et d'une amélioration constante du niveau artistique, le choriste s'engage à suivre les répétitions avec assiduité, à reprendre les exercices vocaux et à les travailler pendant la semaine, à participer à tous les concerts de la Maîtrise du Pays de Gex.

Le règlement intérieur est disponible sur le site [www.maitrisedegex.org](http://www.maitrisedegex.org)

Tout membre inscrit (avec l'accord des parents pour les enfants mineurs) accepte d'être photographié, d'être filmé et d'être enregistré dans le cadre des activités de la Maîtrise du Pays de Gex et autorise l'utilisation des photos et des enregistrements pour les besoins de celle-ci, notamment dans le cadre de son site internet ou pour les besoins d'une société de diffusion.

**Je m'engage à participer aux activités de la Maîtrise et à régler le montant de .....€ par chèque à la Maîtrise du Pays de Gex. Joindre une photo d'identité.**

**A** ..... **Le** .....

**Signature** (du membre ou du parent responsable pour les enfants mineurs) : .....